

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE**  
**Le 30 juillet 2024**

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 30<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2024 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé  
Monsieur Frédéric Bonin  
Monsieur Stéphane Leblond  
Madame Brigitte Claveau  
Monsieur Roger Bélanger  
Monsieur Alex Chabot

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

---

**RÉS. : 2408-074**

**ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert :

- 1.- Moment de réflexion;
- 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Procès-verbaux :
  - 3.1 Discussion et adoption des procès-verbaux du 3 juillet 2024;
- 4.- Administration et gestion financière :
  - 4.1 Comptes à payer;
    - 4.1.1 Comptes à payer - Loisirs et culture;
- 5.- Voirie et enlèvement de la neige :
  - 5.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
  - 5.2 Fourniture de sel de déglacage en vrac;
  - 5.3 Pavage rang 4 Est, (R)
  - 5.4 Pavage rang 5 Est, (R)
- 6.- Sécurité publique et protection incendie :
- 7.- Hygiène du milieu :
- 8.- Aménagement, urbanisme et inspection :
  - 8.1 Adoption du 1<sup>er</sup> projet règlement n° 306-2024 – Règlement modifiant le règlement de zonage n° 290-2021;
  - 8.2 Assemblée publique de consultation - règlement n° 306-2024;
- 9.- Loisirs et culture :
- 10.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
- 11.- Varia
- 12.- Période de questions;
- 13.- Levée de la séance.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-075**

**PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2024**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2024 soit adopté tel que rédigé.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-076**

**COMPTES À PAYER**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le Directeur général, en date du 30 juillet 2024, à l'exception de la partie de ladite liste concernant les « Loisirs et culture » qui fera l'objet d'une résolution distincte :

▪ Administration	18 854,96 \$
▪ Sécurité publique	2 067,44 \$
▪ Transports	147 198,12 \$
▪ Hygiène du milieu	16 897,50 \$
▪ Urbanisme	1 702,34 \$

**RÉS. : 2408-077**

**COMPTES À PAYER**  
**LOISIRS ET CULTURE**

À l'égard de la présente question devant être prise en considération par le Conseil, monsieur le conseiller Alex Chabot déclare avoir directement ou indirectement un intérêt dans la question, sa conjointe étant la seule employée de « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. ». Conséquemment, il s'est abstenu et s'abstiendra de participer aux délibérations, n'as pas tenté et ne tentera d'aucune manière d'influencer le vote et s'abstiendra de voter sur cette question.

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau  
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée la partie de la liste des comptes à payer concernant les « Loisirs et culture » fournie aux membres du Conseil par le directeur général en date du 30 juillet 2024 :

▪ Loisirs et culture 15 765,36 \$  
\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-078**

**FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE EN VRAC**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin  
APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'accepter le prix de Selco inc. pour la fourniture de sel de déglacage en vrac pour la saison hivernale 2024-2025 pour un montant approximatif de 42 000\$ plus les taxes applicables (transport inclus).

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-079**

**PAVAGE RANG 4 EST**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger  
APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le paiement au montant de 8 062,47\$ plus taxes à Pavage Audet Inc., pour le pavage effectué dans le 4<sup>e</sup> rang Est.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-080**

**PAVAGE RANG 5 EST**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin  
APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le paiement au montant de 10 473,04\$ plus taxes à Pavage Gilles Audet Inc., pour le pavage effectué dans le 5<sup>e</sup> rang Est.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-081**

**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET RÈGLEMENT N° 306-2024**  
**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 290-2021**

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau  
APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adopté le 1<sup>er</sup> projet de règlement n° 306-2024 modifiant le règlement de zonage n° 290-2021 dans le but de modifier le plan de zonage de manière à agrandir la zone 125-AF-2 en y incluant le lot numéro 3 586 839 du Cadastre du Québec.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-082**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**RÈGLEMENT N° 306-2024**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé  
APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de fixer la date de l'assemblée publique de consultation du règlement n° 306-2024 au 4 septembre 2024 à 19h30.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et greffier-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Lazare, ce mardi 30 juillet 2024.

---

Patrick Côté  
Directeur général et greffier-trésorier

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2408-083**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond  
APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h45.

---

Martin J. Côté  
Maire

---

Patrick Côté  
Directeur général et greffier trésorier